



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE

du conseil général

n° 64 décembre 2014



Le T6 est en service depuis le 13 décembre entre Châtillon et Vélizy.

SOMMAIRE

Mise en service du T6 p. 2-3

Les décisions départementales p. 4-5

Solidarité : Sourire de Noël p. 6

Les travaux en cours p. 7

Paroles d'élu : Jean-Paul Dova p. 9

Les actualités p. 10-11

Marchés publics et emploi p. 12

L'AGENDA

Judi 11 décembre
Vote du budget 2015 du conseil général à l'hôtel du Département à Nanterre

Samedi 13 décembre
Mise en service du tramway T6

Lundi 15 décembre
Commission permanente à l'hôtel du Département à Nanterre

Judi 18 décembre
Deux cents ordinateurs reconditionnés offerts aux familles des collégiens les plus modestes à l'hôtel du Département à Nanterre

Jusqu'au 19 décembre
Opération Sourire de Noël dans les maisons de retraite et les instituts spécialisés des Hauts-de-Seine

CHIFFRE DU MOIS

12

le nombre de lauréats de l'appel à projets 2014 du conseil général pour l'économie sociale et solidaire. Leur prix leur a été remis le 25 novembre à Nanterre à l'occasion du forum départemental de l'ESS consacré à l'économie collaborative.

Économie collaborative

Il n'est pas inutile de rappeler que les Départements sont des acteurs du quotidien. Petite enfance, scolarité, emploi, déplacements, cadre de vie, dépendance, handicap, vieillesse... à toutes les étapes de la vie, chacun est amené à bénéficier d'un service départemental.

Sur le plan économique aussi, le conseil général peut être un partenaire des entreprises du territoire, notamment des entreprises à vocation sociale. C'est ainsi que nous avons organisé, le 25 novembre à Nanterre, un forum consacré à ce secteur d'activité qui représente un vivier d'emploi local. Ce forum de l'économie sociale et solidaire était plus spécifiquement consacré cette année, à la suite des rencontres dans le cadre des Entretiens Albert-Kahn, à l'économie collaborative, un sujet on ne peut plus d'actualité qui méritait d'être partagé par le plus grand nombre. Car dans notre quotidien nous utilisons de plus en plus cette nouvelle économie, sans

toujours s'en rendre compte d'ailleurs. Qu'il s'agisse de covoiturage, de tourisme chez l'habitant, de financement participatif ou d'achat groupés, chacun d'entre nous a déjà pu expérimenter cette forme d'économie. Une économie raisonnée, locale, circulaire, au plus près du consommateur et qui favorise le lien social et de proximité. Une économie respectueuse de l'environnement aussi, puisqu'elle contribue à lutter contre l'obsolescence des biens de consommation en leur offrant une 2^e voire une 3^e vie...

Dans un contexte économique national très dégradé, elle permet enfin de réaliser des économies substantielles et peut représenter un outil supplémentaire pour les travailleurs sociaux. Autant de bonnes raisons de s'y intéresser.

Patrick Devedjian

Député et président du conseil général des Hauts-de-Seine





Le tramway relie Châtillon à Viroflay en quarante minutes.

Le T6 entre en service

Le 13 décembre, le premier tronçon du tramway T6 qui relie les stations Châtillon-Montrouge et Robert-Wagner (Vélizy-Villacoublay) sera ouvert à la circulation. La liaison jusqu'à Viroflay sera effective au printemps 2016.

Depuis le 8 novembre, le tramway effectue sa marche à blanc entre les stations Châtillon-Montrouge dans les Hauts-de-Seine et Robert-Wagner à Vélizy-Villacoublay dans les Yvelines. Cette dernière étape a permis de vérifier les temps de parcours ainsi que le bon fonctionnement de l'ensemble des systèmes : information voyageurs, alimentation électrique, signalisation... Pendant la marche à blanc, le tramway a circulé en conditions réelles d'exploitation (arrêts en station, vitesse, horaires). La mise en service a lieu le 13 décembre.

Longue de quatorze kilomètres, la future ligne relie Châtillon à Viroflay en quarante minutes. Ce tramway sur pneus dessert les communes de Malakoff, Montrouge, Châtillon, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson, Clamart, Meudon, Vélizy-Villacoublay et Viroflay. L'organisation de la voirie a également été repensée avec près de onze kilomètres d'itiné-

raires cyclables le long du tracé. La réalisation du T6 a été financée à hauteur de 384 M€ (HT et hors matériel roulant) par le conseil général des Hauts-de-Seine (76,43 M€), le conseil général des Yvelines (52,08 M€), la Région Île-de-France (190,58 M€), l'État (61,63 M€) et la RATP (3,36 M€). Le matériel roulant et l'exploitation sont financés intégralement par le Syndicat des Transports d'Île-de-France (134 M€).

12,4 km en surface

Les dix-neuf stations ont été conçues comme des « microarchitectures » pour s'adapter aux spécificités et à l'identité de chacune des villes traversées par le T6. L'accessibilité a été optimisée aux personnes à mobilité réduite, un ensemble d'éléments distincts

82 000

voyageurs attendus chaque jour soit 22 millions de voyageurs par an.

11

kilomètres d'itinéraires cyclables sont réalisés le long du tracé.

9

communes desservies : Malakoff, Montrouge, Châtillon, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson, Clamart, Meudon, Vélizy-Villacoublay et Viroflay.

3

stations en correspondance avec le métro, le RER ou le Transilien (Châtillon-Montrouge, Viroflay-Rive Gauche et Viroflay-Rive Droite).

constituant chaque station (mobilier, abris, sièges, parois, etc.) a été fixé sur une structure porteuse modulaire. Un système de vidéosurveillance permet de sécuriser les quais en permanence. Trente-huit interphones à l'usage des voyageurs, trente-sept distributeurs de titres de transports et de pass Navigo, trente-sept bornes d'informations (plans du réseau et du quartier ainsi que les horaires) sont à disposition sur tous les quais.

1,6 km en souterrain

La mise en service des deux dernières stations souterraines Viroflay-Rive Gauche et Viroflay-Rive Droite initialement prévue fin 2015 est décalée au printemps 2016. L'achèvement des travaux de gros œuvre et finitions extérieures, l'équipement des stations et du tunnel ainsi que les travaux d'installation des systèmes du tramway se feront en 2015. Les matériaux utilisés pour les aménagements intérieurs rappelleront ceux des stations de surface (bois, verre et aluminium).

Permanences informations : dans les Hauts-de-Seine, l'équipe T6 apporte toutes les réponses au 01 47 29 37 71.

LES AUTRES PROJETS EN COURS

T1 : phase 1 avec un prolongement depuis la station « Les Courtilles » jusqu'au carrefour des Quatre-Routes à Asnières en 2018 et phase 2 du prolongement jusqu'au T2 à Colombes en 2023. Les enquêtes publiques viennent de s'achever, le 25 octobre dernier.

www.t1ouest.fr

T10 (Tramway Antony-Clamart) : porté par le Stif, le Département et la Région Île-de-France, le T10 reliera La Croix de Berny (Antony) à la Place du Garde (Clamart) en 2021. Quatorze nouvelles stations vont être créées sur les communes d'Antony, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Clamart. Le projet sera soumis à une enquête publique à la mi-2015.

www.tramway-t10.fr



Yves Menel

Groupe Majorité départementale (UMP)
www.elus-majorite92.com

BIENVENUE AU TRAMWAY T6

Pour répondre aux carences de la Région dans le domaine des transports, notre Département a fait de ceux-ci une priorité et les nombreux investissements que nous avons réalisés démontrent l'intérêt que nous portons à la qualité des déplacements de nos administrés. Le nouveau tramway T6 qui permettra le désenclavement d'une partie du sud de notre territoire et facilitera dans le même temps les déplacements inter-banlieue en est un nouvel exemple. En assurant une meilleure desserte des pôles d'activités dans les Yvelines ou dans notre département, il sera ainsi un véritable outil au service de l'emploi.



Jean-Loup Metton

Groupe Majorité départementale (UDI)
www.elus-majorite92.com

LE T6 EN QUELQUES CHIFFRES

Le 13 décembre, le tramway T6 sera inauguré. Cette nouvelle ligne financée à hauteur de 20 % par notre Département vient ainsi renforcer l'ensemble des lignes desservant notre territoire. Le T6 c'est 22 millions de voyageurs par an, 21 stations desservant 9 communes dont 7 dans les Hauts-de-Seine, c'est aussi 14 km de ligne. Cette nouvelle ligne créera un véritable maillage des communes du sud des Hauts-de-Seine. Notre Département investit massivement dans la qualité des transports alors que celui-ci est de la compétence de la Région.



Pascal Buchet

Groupe PS, Europe Écologie, Les Verts
www.ps92.com

SI VOUS VOULEZ CONNAÎTRE LA VÉRITABLE HISTOIRE DU T6

Le T6 arrive enfin ! Comme pour les autres tramways du 92 à venir, il est le fruit d'une longue bataille politique que j'ai menée au nom de la gauche dès les années 90 et que nous avons remportée grâce à Jean-Paul Huchon et Lionel Jospin face au projet pharaonique Muse d'auto-route souterraine à péage et au tout-automobile que voulait imposer la droite départementale ! Cette priorité politique donnée aux transports en commun, nous la revendiquons plus que jamais comme une impérieuse nécessité pour se déplacer en Île-de-France. Si vous voulez connaître la véritable histoire du T6 : pascalbuchet.fr/le-t6-arrive-enfin



Patrice Leclerc

Groupe communiste et citoyen
www.groupe-communiste92.org

T1 : LES USAGERS DOIVENT POUVOIR VOYAGER DANS LA DIGNITÉ

La mise en service du T6 va transformer la vie de milliers d'habitants et de salariés du sud du département. C'est une bonne chose comme cela l'a été pour ceux du nord du département avec l'arrivée du T1. Mais la qualité de transport des passagers ne doit pas être oubliée et les problèmes que rencontrent les usagers du T1 ne peuvent être masqués, en tout premier lieu les conséquences du vieillissement des rames. Le Stif doit entendre les voyageurs en entretenant et renouvelant le matériel.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.NET

La Lettre bleue publiée, dans chacun de ses numéros, l'ensemble des rapports votés en commission permanente et en séance publique le mois écoulé. Ils sont en consultation sur le site internet du conseil général à l'adresse suivante : www.hauts-de-seine.net/rapports

Pour lire un rapport, il suffit d'inscrire son numéro dans le cadre du moteur de recherche qui s'affiche.

Tous les rapports - à l'exclusion de ceux qui font état de noms propres - sont mis en ligne environ une semaine après leur vote, en fonction de l'accusé de réception de la préfecture.

Vous pouvez également accéder à la rubrique depuis la page d'accueil du site. Il suffit de cliquer sur la rubrique « Votre collectivité ».

COMMISSION PERMANENTE 17.11.14

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

14.470 Prestations d'affichage, tractage, dépôt de documents ou matériels.

14.495 Information sur les marchés et avenants conclus au mois d'août 2014 conformément à l'article L.3221-11 du Code général des collectivités territoriales.

DÉSIGNATIONS

14.504 Représentation du Département des Hauts-de-Seine au sein du Conseil d'administration de l'Établissement Public Foncier des Hauts-de-Seine et de l'Association des Œuvres Sociales du Département des Hauts-de-Seine (remplacement de Martine Gouriet).

HABITAT

14.463 Attribution d'une subvention dans le cadre de la politique départementale d'aide à la création de logements sociaux pour étudiants - Clichy-la-Garenne.

14.464 Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile - Attribution de sept concours financiers.

14.524 Attribution des aides à l'amélioration de l'habitat privé.

POLITIQUE DE LA VILLE

14.500 Rénovation urbaine - Attribution d'une subvention d'investissement au syndicat des copropriétaires pour la résidentialisation de la copropriété Coopération et Famille dans le cadre du projet de rénovation urbaine des Quartiers-Sud à Villeneuve-la-Garenne.

14.518 Rénovation urbaine - Approbation d'un avenant n° 2 à la convention d'attribution de subvention du 30 mars 2011 relative à la construction, du centre culturel et social Aimé-Césaire dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Gennevilliers.

14.502 Rénovation urbaine - Attribution d'une subvention d'investissement à la commune de Nanterre pour la création d'une crèche de 54 berceaux dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Nanterre-Université.

14.515 Politique de la ville - Commune de Nanterre - Attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale de Nanterre pour l'année 2014.

AFFAIRES SOCIALES

FAMILLE - AIDE SOCIALE À L'ENFANCE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

14.471 Subvention départementale d'investissement pour la création d'un établissement d'accueil de la petite enfance.

14.510 Actualisation de la capacité des établissements départementaux d'accueil d'urgence de l'Aide Sociale à l'Enfance.

14.472 Convention entre le Département des Hauts-de-Seine et l'Institut national d'études démographiques (Inéd) pour la poursuite de la transmission de données engagée en 2013 dans le cadre de l'Étude longitudinale sur les adolescents placés (Élap V2).

14.483 Fonds de Solidarité Logement : conventions de financement des opérateurs (communes, CCAS et associations) en charge de l'accompagnement social lié au logement - Année 2014.

TRANSPORTS - CIRCULATION - VOIRIE

14.465 Approbation d'une convention de subventionnement avec la Région Île-de-France pour un aménagement cyclable sur la RD 74 à Bourg-la-Reine.

14.508 Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de travaux n° 12-669 relatif à l'autoroute A 86 demi-diffuseur Ouest de Châteaufort-Malabry entre l'A 86 (RN 385) et la RD 63.

14.466 Approbation d'une convention de mise à disposition de données numériques géoréférencées avec la société GRDF.

14.467 Suppression de deux emplacements réservés de voirie à Châtillon (rue d'Estienne-d'Orves et rue Pierre-Brossolette - RD 129).

14.473 Prolongement du Tramway T1 - Acquisition de trois lots de copropriété 103 boulevard de Valmy et 74 bis avenue de Stalingrad à Colombes.

14.516 Réalisation du tramway T6 Châtillon-Vélizy-Viroflay - Commission d'indemnisation amiable du 8 juillet 2014 - Approbation des propositions.

14.517 Tramway T6 entre Châtillon, Vélizy et Viroflay - Autorisation de signer les protocoles transactionnels entre le Département et la société Colas.

URBANISME

14.481 Rapport annuel des représentants

du conseil général siégeant au conseil d'administration de la Sem 92.

14.482 Rapport annuel des représentants du conseil général siégeant au conseil d'administration de la SAEM Val-de-Seine Aménagement.

14.485 Convention entre le Département et la Sem 92 relative à la participation de l'aménageur de la Zac des bords de Seine au financement de l'aménagement des berges de Seine.

EAU ET ASSAINISSEMENT

14.480 Réalisation des travaux sur le réseau départemental d'assainissement sous « Charte de qualité des réseaux d'assainissement ».

14.503 Transfert de maîtrise d'ouvrage entre le Département des Hauts-de-Seine et Réseau Ferré de France pour la déviation du réseau d'assainissement départemental dans le cadre du projet Éole.

CULTURE - ANIMATIONS CULTURELLES

14.468 Don au musée du Domaine départemental de Sceaux.

14.469 Convention de partenariat entre le Département des Hauts-de-Seine et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives pour un diagnostic archéologique à Antony.

14.486 Attribution de subventions 2014 : Plan Rock et secteur culturel.

14.527 Subvention aux communes pour la restauration des archives municipales 2014.

14.526 Autorisation de signer le marché relatif aux prestations techniques pour le festival Chorus des Hauts-de-Seine organisé par le Département.

AFFAIRES SCOLAIRES

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

14.488 Subvention pour l'utilisation des gymnases municipaux par les collèges privés sous contrat d'association avec l'État - Année scolaire 2013/2014.

14.491 Aide sociale départementale à la demi-pension dans les collèges publics, les collèges publics en cité scolaire à gestion régionale et les collèges privés du département : attribution de subventions initiales et complémentaires.

14.496 Subvention pour l'acquisition d'un double jeu de manuels scolaires en faveur des collégiens du département - Rentrée 2014.

14.497 Convention de mise à disposition hors temps scolaire de la salle polyvalente départementale affectée au collège Henri-Bergson à Garches au profit de la commune de Garches.

14.498 Acquisition des biens immobiliers du collège Henri-Bergson à Garches appartenant à la commune de Garches.

14.509 Cession de biens divers provenant des services départementaux.

14.512 Cité scolaire Lakanal à Sceaux - Restauration du clos et du couvert - Signature d'une convention avec la Région Île-de-France.

14.521 Travaux d'investissement dans les

cités scolaires du département des Hauts-de-Seine - Programme 2014.

14.529 Autorisation de signer les marchés de la reconstruction du collège Marcel-Pagnol à Rueil-Malmaison.

14.513 Approbation de la nouvelle convention et ses annexes relatives au dispositif de la médiation éducative.

PATRIMOINE

14.474 Déclassement et vente aux enchères d'un pavillon situé 3 rue de La Défense à Châtillon.

14.475 Déclassement et vente aux enchères d'un pavillon situé 1 avenue Adolphe-Schneider à Clamart.

14.476 Déclassement et vente aux enchères de la propriété située 20 rue Massenet à Nérès-les-Bains.

14.487 Déclassement du domaine public et cession aux enchères de parcelles situées 136 rue Pierre-Brossolette et 7 Vieux Chemin de Fleury à Clamart.

14.492 Résiliation du bail portant sur des locaux situés 77 rue Prosper-Legouté à Antony.

14.514 Résiliation de la convention cadre conclue avec l'État pour la mise à disposition de locaux au 7 rue Édouard-Nieuport à Suresnes.

14.499 Route départementale 920 - Acquisition d'une emprise de trottoir de 4 m² située 21 avenue du Général-Leclerc à Bourg-la-Reine.

14.519 Renonciation à l'application de pénalités de retard du marché n° 11442 conclu avec l'entreprise Savpro.

14.522 Marchés relatifs aux missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de travaux à réaliser dans les bâtiments du Département des Hauts-de-Seine.

PROMENADES BLEUES ET VERTES

14.493 Remboursement des frais engagés pour le déplacement de bateaux-logements dans le cadre des projets Vallée Rive Gauche tranche conditionnelle n° 2.

14.528 Autorisation de signer le marché relatif à l'assistance technique pour les études « diagnostic » des berges et abords.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

14.479 Autorisation de signer le protocole de mise à disposition des données cadastrales au profit de l'EPF92.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

14.484 Aide aux projets d'animation de deux associations de commerçants (Boulogne-Billancourt et Meudon) dans le cadre du dispositif Procoms.

14.525 Participation du Département au salon du Mipim 2015.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

14.505 Politiques locales de prévention de la délinquance - Commune de Suresnes - Attribution d'une subvention d'investissement.

14.506 Politiques locales de prévention de la délinquance - Commune de Clamart - Attribution de trois subventions de fonctionnement.

14.507 Politiques locales de prévention de la délinquance - Commune de Rueil-Malmaison - Attribution d'une subvention d'investissement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

14.501 Aide départementale pour enfouissement de réseaux d'électricité et de réseaux de communications électroniques (Sigeif).

14.523 Aide départementale pour enfouissement de réseaux d'électricité et de réseaux de communications électroniques (Sipperec).

RELATIONS INTERNATIONALES

14.511 Programme de renforcement des organisations de producteurs de cacao en Haïti - Phase 5.

14.520 Avenant n° 1 à la convention relative au cofinancement octroyé par le ministère des Affaires étrangères pour la mise en œuvre du programme de développement agricole à Siem Reap (Cambodge).

14.530 Aide d'urgence aux réfugiés kurdes en Turquie.

SPORTS - JEUNESSE

14.477 Bourses pour la formation des cadres socio-éducatifs et sportifs.

14.478 Manifestations sportives départementales.

14.489 Subventions d'investissement sur critères des secteurs socio-éducatif et sportif.

14.490 Actions sportives scolaires.

14.494 Saisine de la commission consultative des services publics en vue du renouvellement de la délégation de service public relative à l'exploitation et la gestion du tennis et du golf du domaine départemental du Haras de Jardy.

DÉTAILS DES RAPPORTS ADOPTÉS LE 17 NOVEMBRE

Habitat et politique de la ville

> Rénovation urbaine - Attribution d'une subvention d'investissement au Syndicat des Copropriétaires pour la résidentialisation de la copropriété Coopération et Famille dans le cadre du projet de rénovation urbaine des Quartiers-Sud à Ville-neuve-la-Garenne. L'assemblée départementale attribue 1 793 254 €.

> Rénovation urbaine - Attribution d'une subvention d'investissement à la commune de Nanterre pour la création d'une crèche de 54 berceaux dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Nanterre-Université. L'assemblée départementale attribue 550 272 €.

> Politique de la ville - Commune de Nanterre - Attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale de Nanterre pour l'année 2014. L'assemblée départementale attribue 29 000 € à la commune de Nanterre et 1 554 700 € à douze associations.

Affaires sociales - Famille - Aide sociale à l'enfance - Protection maternelle et infantile

> Subvention départementale d'investissement

pour la création d'un établissement d'accueil de la petite enfance. L'assemblée départementale attribue 221 129 € à la commune de Gennevilliers pour financer la création d'une crèche de 50 berceaux, au sein de l'éco-quartier, situé près de la Zac Chandon-République.

> Fonds de Solidarité Logement : conventions de financement des opérateurs (communes, CCAS et associations) en charge de l'accompagnement social lié au logement - Année 2014. L'assemblée départementale attribue 1 983 834 €.

Transports - Circulation - Voirie

Approbation d'une convention de mise à disposition de données numériques géoréférencées avec la société GRDF. L'assemblée départementale approuve la passation d'une convention renouvelable annuellement sans que la durée totale de la convention puisse excéder 10 ans.

Urbanisme

Convention entre le Département et la Sem 92 relative à la participation de l'aménageur de la Zac des Bords de Seine au financement de l'aménagement des berges de Seine. L'assemblée départementale approuve la convention à conclure entre le Département, la Sem 92 et le Syndicat mixte Issy Berges de Seine, concernant la participation financière de la Sem 92 aux aménagements qualitatifs des berges de Seine. La convention prévoit une participation financière de l'aménageur à hauteur de 2 M€.

Culture - Animations culturelles

Subvention aux communes pour la restauration des archives municipales 2014. L'assemblée départementale attribue 17 246,49 €. Cette enveloppe concerne les communes dotées d'un service ou d'une fonction archives et n'ayant pas contractualisé avec le Département. 17 communes ont intégré cette subvention dans le cadre du dispositif de contractualisation Département / Ville.

Affaires scolaires - Constructions scolaires

> Subvention pour l'acquisition d'un double jeu de manuels scolaires en faveur des collégiens de 6^e du département - Rentrée 2014. L'assemblée départementale attribue 117 936 € aux collèges publics et privés du département, 35 556,80 € aux collèges privés, sous contrat d'association avec l'État et 86,40 € à l'école de danse de l'Opéra de Paris, au lycée Joliot-Curie à Nanterre.

> Travaux d'investissement dans les cités scolaires du département des Hauts-de-Seine - Programme 2014. Elle approuve l'attribution à la Région Île-de-France d'une participation départementale fixée à 1 641 161,10 € TTC maximum et comprise dans l'autorisation de programme pour la réalisation du programme.

LES RAPPORTS ADOPTÉS LES 11 ET 15 DÉCEMBRE SERONT PUBLIÉS DANS LA LETTRE BLEUE DE JANVIER

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR
www.hauts-de-seine.net/rapports

Un hiver solidaire dans les Hauts-de-Seine

L'Institut des Hauts-de-Seine renouvelle son opération Sourire de Noël avec le soutien du Département.



La Banque Alimentaire, la Croix-Rouge, les Restos du Cœur ou le Secours Catholique proposent des repas aux plus démunis.

Subventionnée par le conseil général, cette association organise en décembre la 21^e édition du dispositif Sourire de Noël, une campagne pour lutter contre la solitude des personnes handicapées, hospitalisées, isolées et âgées. Plus de cent vingt établissements issus de trente-quatre communes du département sur trente-six y participent. Le 10 décembre deux séances du cirque Bouglione sont organisées à Nanterre pour 6 000 personnes et enfants défavorisés. Jusqu'au 19 décembre, 2 500 colis de Noël sont distribués aux personnes âgées dans les maisons de retraite et aux enfants handicapés dans les établissements spécialisés des Hauts-de-Seine. Des animations sont prévues pendant les distributions. Le 24 décembre, un déjeuner festif pour environ 200 personnes est organisé avec les Petits Frères des Pauvres

Hébergement et soutien

Le plan d'urgence hivernale pour aider les plus démunis en période de grand froid est actif jusqu'au 31 mars. Il s'agit d'une compétence de l'État, mais le conseil général participe également en consacrant près de 5 M€ à l'hébergement d'insertion. Il agit auprès des plus démunis via les Espaces départementaux d'action sociale (Edas). Le Département finance d'autre part des dispositifs d'hébergement d'insertion et de maisons relais. Par ailleurs, 282 432 € de subventions ont été attribués, en 2013, à la Banque Alimentaire, à la Croix-Rouge, aux Restos du Cœur et au Secours Catholique.

des Hauts-de-Seine, à Nanterre. Animations, chansons et distribution de cadeaux vont rythmer ce repas de Noël. Puis, le 25 décembre, le Père Noël arrivera en calèche à l'hôpital d'enfants Margency (Yvelines), un établissement de la Croix-Rouge, dans les services long séjour, oncologie et greffes.

6 000

enfants, adultes âgés, handicapés, malades et démunis du département assisteront aux deux séances du cirque Bouglione à Nanterre le 10 décembre.

2 500

soit le nombre de colis qui sont distribués jusqu'au 19 décembre dans le cadre de Sourire de Noël dans les maisons de retraite et instituts spécialisés accueillant des enfants handicapés.

34

communes des Hauts-de-Seine sur trente-six participent à la vingt et unième édition de Sourire de Noël.

Les principaux travaux

du mois de décembre sur la voirie et dans les parcs départementaux

Antony - Sceaux - Bourg-la-Reine

Aménagement de la RD 920 :

> avenue de la Division-Leclerc, entre la rue Germaine et l'avenue Gabriel-Péri. Durée prévisionnelle des travaux de vingt mois.

> avenue du Général-Leclerc entre le carrefour de la Duchesse-du-Maine et la place de la Libération. Durée prévisionnelle des travaux de dix-huit mois.

Boulogne-Billancourt

> Rénovation de l'éclairage public de la RD 1 du pont de Sèvres à la limite de Paris. Les travaux ont débuté en septembre pour une durée de quatre mois.

> Musée Albert-Kahn : mise en place des nouveaux ponts japonais.

Châtillon

Promenade des Vallons de la Bièvre : aménagement du secteur Perrotin/Sémard.

Courbevoie

Travaux sur le pavillon portuaire jusqu'en février 2015.

Garches

RD 907 : boulevard Raymond-Poincaré (à partir de la rue Pasteur) et boulevard du Général-de-Gaulle, réhabilitation de regards d'accès au collecteur du ru de Vaucresson. Emprises des travaux localisées au niveau des regards, à l'avancement jusqu'en décembre.

Issy-les-Moulineaux - Meudon

> RD 7 : quai du Président-Roosevelt et quai de la-Bataille-de-Stalingrad, réaménagement et réhabilitation de la station de pompage de

crue ; requalification et aménagement de la voirie et des berges de Seine dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche. Les travaux se poursuivent jusqu'en décembre 2016.

> RD 7 : réalisation des travaux de requalification de la voie entre la Place de la Résistance et la rue Savignac, dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche. Les travaux de cette section ont débuté en juin pour une durée prévisionnelle de vingt-six mois.

Marnes-la-Coquette

Réhabilitation du réseau d'assainissement du pavillon de la Marche du Haras de Jardy. Fin des travaux en décembre.

Nanterre

Entre le pont de Bezons et à la limite avec la ville de Rueil-Malmaison : confortement et revégétalisation des berges. Les travaux ont débuté en novembre jusqu'en juillet 2016.

Rueil-Malmaison

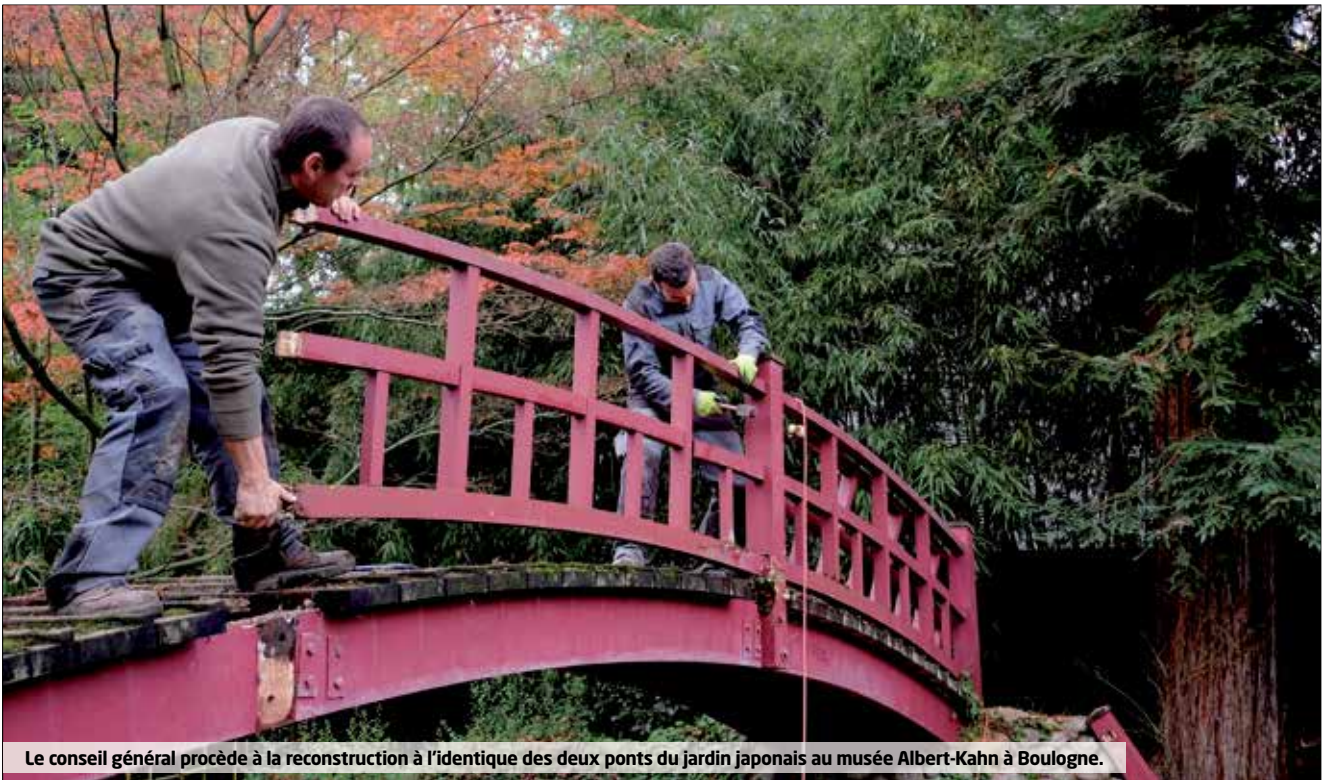
Rénovation de l'éclairage public de la RD 39 boulevard Richelieu entre la place Richelieu et la place Louis-François Besche. Les travaux ont débuté en octobre pour une durée prévisionnelle de cinq mois.

Saint-Cloud

Domaine national et parc du Pré Saint-Jean. Réhabilitation de regards d'accès au collecteur du ru de Vaucresson. Emprises des travaux localisées au niveau des regards, à l'avancement jusqu'en décembre.

Sceaux

Inauguration du théâtre de Guignol en décembre, reprise des broderies de buis (3 000 pieds replantés), remplacement des ifs du parterre bas.



Le conseil général procède à la reconstruction à l'identique des deux ponts du jardin japonais au musée Albert-Kahn à Boulogne.

INITIATIVES JEUNES SOLIDAIRES

18-30 ANS

*Donnez vie à vos projets
de solidarité internationale*

Déposez votre dossier jusqu'au 9 mars 2015

« Il faut donner aux populations des raisons d'espérer et de préparer l'avenir. »

Le dispositif Initiatives Jeunes Solidaires a été créé en 2008, comment s'inscrit-il dans la politique de coopération décentralisée menée par le Département ?

C'est un dispositif qui s'inscrit en complément des programmes soutenus par le conseil général destinés à lutter contre la malnutrition et l'extrême pauvreté en Arménie, au Cambodge, en Haïti, au Mali et au Bénin. Il paraissait important de soutenir aussi sur notre territoire une dynamique départementale d'ouverture sur le monde et de valoriser l'engagement de jeunes citoyens alto-séquanais dans des projets de solidarité internationale. Nous portons une attention rigoureuse aux partenariats avec les associations et à la volonté d'éducation des populations. Les projets menés visent aussi à accompagner les agriculteurs par des formations pour renforcer leurs compétences en termes de pratiques agropastorales, de gestion de coopérative et de commercialisation des produits. Il faut donner aux populations des raisons d'espérer et de préparer l'avenir.

Le conseil général s'est engagé en Arménie, au Bénin, au Cambodge, en Haïti et au Mali. Comment ont-ils été choisis ? Quelles ont été les réalisations les plus concluantes ?

Pour mettre en place une politique de coopération cohérente et efficace, nous avons retenu un nombre restreint de pays, choisis selon des critères adaptés à notre objectif : une prévalence de la faim importante (à partir de 30 %) ; une relative stabilité politique et sociale ; une dimension francophone ou francophile. Lorsque le contexte institutionnel le permet, des accords de coopération décentralisée sont signés avec des autorités partenaires, comme c'est le cas en Arménie, avec la région du Tavouch, et au Cambodge, avec la Province de Siem Reap.

En ce qui concerne nos réalisations les plus concluantes, je citerai :

Au Cambodge (2 M€ investis), je pourrais citer la vente de produits maraîchers locaux aux hôtels et aux deux écoles hôtelières de Siem Reap. Ces actions permettent, en plus d'accéder à une rémunération en adéquation avec la qualité de la production agrobiologique, de sensibiliser l'ensemble des professionnels du tourisme et de la restauration aux achats locaux pour le développement économique du pays.

En Haïti (3M€ investis, dont 0,9M€ sur le cacao), le Département a permis aux petits producteurs de cacao du nord de l'île de produire et commercialiser du cacao fermenté de qualité. Des résultats très encourageants ont été constatés concernant la production (passée de 72t à 125t) et les revenus des bénéficiaires, multipliés par 4.

En Arménie (3,2M€ investis), le programme de développement agropastoral a permis la création d'une ferme de référence dans le Tavouch, qui accueille à ce jour près de 110 bovins et leurs 80 veaux. Des fromages de qualité y sont produits et commercialisés dans la capitale, Erevan. Ce site s'impose progressivement comme un pôle de ressources pour les éleveurs de la région qui y apportent déjà une partie de leur lait et bientôt pourront bénéficier de formations techniques et managériales.

Pour mémoire, nous avons dû geler notre intervention au Mali en raison des conditions d'insécurité du pays.

Y a-t-il un suivi des projets IJS ? Peut-on évaluer leur pérennité ?

Le suivi est très important dans la mesure où nous devons veiller à la bonne utilisation des fonds destinés à la réalisation du projet. Nous ne soldons notre appui financier que sur présentation d'un dossier explicatif composé d'éléments opérationnels et financiers permettant de vérifier les activités réellement effectuées. Il est également obligatoire de mener sur le territoire une action de restitution du projet, à laquelle nous participons autant que possible. Par ailleurs, lorsque nous recevons en audition les porteurs de projet, nous les encourageons à s'investir dans des projets visant une amélioration durable des conditions de vie des bénéficiaires. Les projets sont sélectionnés en fonction de leur réponse à des besoins locaux ou à l'effort porté sur l'appropriation du projet par les bénéficiaires. Nous souhaitons aussi que ces projets soient réalisés avec un partenaire local qui assure la suite des actions au départ des jeunes.

L'appel à projets IJS vient d'être lancé durant la semaine de solidarité internationale à la fin du mois de novembre, quel est l'objectif attendu pour l'année prochaine ?

Depuis sa création en 2008, 210 projets ont été financés par le Département pour un montant de 661 950,25 €. Ce sont 935 jeunes des Hauts-de-Seine qui ont été soutenus dans leurs initiatives. En 2015, nous poursuivons nos objectifs d'encourager l'engagement solidaire des jeunes citoyens alto-séquanais ; de favoriser leur ouverture au monde ainsi que leur esprit d'initiative ; de valoriser les apprentissages liés à l'élaboration d'un projet et à l'expérience vécue tant sur le plan personnel que professionnel ; et de les sensibiliser aux problématiques du développement.



Jean-Paul Dova
Conseiller général délégué
aux relations internationales

Soutien à la filière cacao en Haïti



Depuis 2009, le Département soutient les petits producteurs de cacao du nord d'Haïti, la cinquième phase du programme vient d'être lancée et 310 873 euros ont été alloués.

À ce jour, le programme mis en œuvre par l'association de solidarité internationale pour soutenir l'agriculture paysanne (AVSF) a permis de former les producteurs de cacao du nord du pays aux techniques de fermentation, de structurer et d'équiper les coopératives et d'améliorer la gouvernance de la Fédération des coopératives de cacao du nord (Feccano) et des coopératives membres. En 2015, le soutien à la filière sera renforcé par une augmentation des volumes de production d'un cacao fermenté de qualité, un élargissement de la commercialisation du cacao et la création d'une interprofession du cacao au niveau national.

La valorisation du cacao haïtien dans les Hauts-de-Seine se poursuit en partenariat avec les professionnels concernés (artisans chocolatiers, usine de transformation, etc.), notamment le chocolatier « À la Reine Astrid » à Meudon.

Plus d'informations sur www.hauts-de-seine.net rubrique Économie.

Inscriptions au prix Chorus 2015

Le prix Chorus est organisé dans le cadre du festival Chorus des Hauts-de-Seine du 27 mars au 5 avril 2015 à La Défense. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 11 janvier.



Le prix récompense un groupe ou un artiste et le soutient dans le développement de sa carrière en lui offrant une aide professionnelle d'un montant de 15 000 €. Un dossier d'inscription est téléchargeable sur prixchorus.hauts-de-seine.net. Un jury de professionnels se réunira en février, écouter les démos, analysera les projets et sélectionnera six groupes ou artistes. Tous les candidats seront avertis par écrit des décisions du jury. Pour toutes demandes complémentaires : prixchorus@cg92.fr ou 01 47 29 30 48.

Fondation Garches : les Entretiens 2014

Fin novembre, le conseil général a accueilli les Entretiens de la Fondation Garches à l'hôtel du Département. Le thème : « Stimulation, neuromodulation et handicap neurologique ».

Plus de 300 professionnels de la santé, médecins, chercheurs et paramédicaux étaient présents. Les Entretiens sont organisés chaque année par la Fondation Garches qui s'est fixée une double mission : la réinsertion sociale et professionnelle des personnes atteintes de déficiences motrices et sensorielles ; la formation et l'information des professionnels responsables de leur prise en charge. À destination des professionnels du monde médical et paramédical, ces Entretiens permettent d'apporter les données les plus récentes, afin de mieux comprendre et de déterminer la place de la neuromodulation et de la neurostimulation dans le traitement des patients cérébro et médullo-lésés.

La Fondation Garches développe également des programmes d'innovation et d'évaluation technologiques en faveur des personnes handicapées ainsi que des actions de sensibilisation. Elle assure par exemple le service de téléalarme médicalisée qui permet aux personnes atteintes d'un handicap moteur ou respiratoire sévère de vivre à leur domicile. En 2014, le Département a alloué une subvention de 63 000 € à la Fondation Garches.

Plus d'informations sur www.handicap.org

Violences à l'égard des femmes



Le conseil général a mis en place un programme départemental de lutte contre les violences faites aux femmes. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du dispositif de veille et de vigilance envers les personnes vulnérables.

Ces femmes sont prises en charge par les Espaces départementaux d'actions sociales (Edas) et par la Caisse d'allocations familiales (au titre du RSA). En 2013, les financements accordés dans ce cadre ont permis d'accueillir 73 femmes victimes de violences conjugales ou vulnérables et 118 enfants.

Un numéro d'appel départemental est également mis en place : 01 47 91 48 44. En 2013, 1 952 appels téléphoniques ont été traités par les associations, dont près de 85 % liés à des violences conjugales et 7,5 % à des violences intrafamiliales.

Dans le cadre du conseil départemental de prévention de la délinquance des Hauts-de-Seine, le conseil général a participé aux travaux pour la mise en place de l'ordonnance de protection issue de la loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants. Dans les Hauts-de-Seine, une permanence « affaires familiales » propose ainsi gratuitement une information juridique spécialisée. Au cours du premier semestre 2014, cette permanence a permis de recevoir 559 personnes, soit une augmentation de 55 personnes par rapport à l'année dernière sur la même période.

www.hauts-de-seine.net rubrique Solidarités.

40 M€

C'est le montant de l'investissement du conseil général dans le projet d'aménagement de l'échangeur de la Manufacture de Sèvres (routes départementales 7 et 910 et la Route nationale 118). L'enquête publique s'est terminée le 28 novembre. Les travaux débuteront en 2018.

L'argonnaute est en ligne



La nouvelle bibliothèque numérique de la BDIC, bibliothèque de documentation internationale contemporaine, est située sur le campus de l'université Paris-Ouest Nanterre - La Défense.

Elle doit son nom à un journal de tranchée datant de la Première Guerre mondiale, point de départ de la numérisation des collections. L'argonnaute s'adresse à tous : chercheurs, enseignants, étudiants, scolaires, grand public. Cette version en ligne regroupe près de cent trente mille documents en libre accès et sous licence ouverte : livres, œuvres d'art, films, photos, affiches politiques, dessins de presse, revues... Le tout retraçant l'histoire de l'Europe du XX^e siècle. Le conseil général a subventionné ce projet à hauteur de 178 000 €.

En septembre déjà, il avait participé au lancement du cartable numérique de la BDIC destiné aux collégiens et intégré à l'ENC Hauts-de-Seine. Ce cartable regroupe des contenus pédagogiques autour de deux thématiques : la Première Guerre mondiale et les arts comme témoins de l'histoire.

argonnaute.u-paris10.fr

« Objectif web »

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine a récompensé les meilleurs sites internet d'artisans alto-séquanais qui ont bénéficié du dispositif Objectif web.

Quarante entreprises ont participé aux concours organisés par la CMA92 et cofinancés par le conseil général. Objectif : aider le dirigeant dans la conception ou la refonte de son site tout en lui permettant de bénéficier d'une aide technique et financière. Florence Raymond pour Les Coccinelles d'Alice, atelier de couture situé à Antony ; Pedro Miguel de Matos pour Pedro Miguel Company, entreprise de fabrication de phosphores et bougies située à Meudon et Ralph Coussa pour Les Nicettes, artisan caramélière situé à Clamart ont reçu trois cents euros chacun.

Plus d'informations sur www.hauts-de-seine.net rubrique Économie - www.cma-nanterre.fr

Aide aux réfugiés kurdes

Le 17 novembre, l'assemblée départementale a voté à l'unanimité l'attribution de 10 000 € à l'association de solidarité France Kurdistan pour l'aider à mener à bien son programme d'urgence en direction des réfugiés kurdes en Turquie.

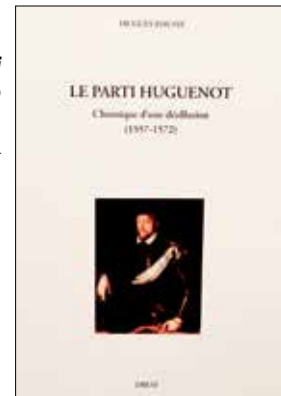
Réunis en commission permanente, les conseillers généraux ont voté le rapport 14.530 : « les populations civiles d'Irak et de Syrie, d'origines ethniques ou confessionnelles diverses comme les chrétiens d'Orient, les Yézidis ou les Kurdes, sont contraintes de fuir par milliers les atrocités commises par l'État islamique. »

L'association France Kurdistan s'est déplacée à deux reprises dans cette zone en marge du conflit. Elle a pu identifier les besoins avec les élus locaux. Les priorités identifiées concernent l'amélioration des conditions d'hygiène dans les camps de Diarbakir et Suruç. L'association propose d'assurer le financement et l'installation de laveries collectives avec la mise à disposition de machines à laver et à sécher le linge pour les réfugiés. Il s'agit de garantir aux nombreux réfugiés le maintien de conditions d'hygiène décentes. Ces laveries seront mises en place avant le 31 janvier 2015.

Hugues Daussy, prix Chateaubriand

Ce professeur d'histoire a été récompensé le 19 novembre pour son ouvrage « Le parti huguenot, chronique d'une désillusion 1557 - 1572 ».

Un livre d'histoire « aussi fascinant qu'un roman », selon l'académicien Marc Fumaroli, président du jury du prix Chateaubriand. L'ouvrage retrace l'histoire tragique des Huguenots, qui ont eu l'ambition de convertir le Royaume de France au protestantisme. Hugues Daussy est le vingt-huitième lauréat du



prix Chateaubriand, qui récompense chaque année une œuvre de recherche historique ou d'histoire littéraire portant sur la période où vécut l'écrivain ou sur l'un des thèmes abordés dans son œuvre.

Son prix, doté de 15 000 € par le conseil général, lui sera officiellement remis le 22 janvier prochain à l'Institut de France, à Paris. La soirée est ouverte au public, dans la limite des places disponibles.

Réservation au 01 55 52 13 00

Plus d'informations sur vallee-culture.hauts-de-seine.net



Mettez vos compétences au service de nos grands projets

Marchés publics

■ Travaux de construction et restructuration d'Albert-Kahn, musée et jardin départementaux à Boulogne-Billancourt

Objet : le programme consiste en la réhabilitation et le réaménagement de neuf bâtiments existants afin de les rendre accessibles aux publics ainsi que la construction d'un bâtiment neuf ouvert sur les jardins avec un parking semi-enterré.

■ Remplacement des cellules HT, modification de la transformation HT/BT

Objet : remplacement des cellules d'arrivée haute tension avec modification de la partie transformation HT/BT de la distribution électrique ainsi que la mise à niveau du TGBT, le remplacement du disjoncteur de tête liaison transformateur et la suppression des équipements et circuits hors service du bâtiment Salvador à Nanterre.

■ Vérification, maintenance et remplacement des moyens de lutte contre l'incendie

Objet : la consultation concerne les extincteurs, RIA et accessoires dans les bâtiments départementaux mais également la maintenance préventive et corrective des systèmes d'extinction incendie automatique à eau de l'hôtel du Département et du Centre Technique Départemental à Nanterre.

RÉUNION D'INFORMATIONS FOURNISSEURS LE 27 JANVIER 2015

Présentation de la programmation générale des besoins et le calendrier prévisionnel des prochaines consultations dans les secteurs liés aux travaux de bâtiment, de voirie, d'assainissement, de transports et d'espaces verts à Nanterre.

Inscription obligatoire sur
www.hauts-de-seine.net/reunions-fournisseurs

Afin d'être informé régulièrement de nos offres, nous vous recommandons de créer votre compte sur notre plateforme marches-publics.hauts-de-seine.net et de programmer des alertes selon vos domaines d'activités.

Recrutements

■ Un juriste commande publique

Au sein de la direction de la Commande publique, sous l'autorité de votre cadre référent, vous êtes chargé(e) des procédures de passation de contrats. Vous participez à la définition préalable des besoins, à l'élaboration d'un plan stratégique d'achat ainsi qu'au choix des procédures à mettre en œuvre, visant à l'optimisation économique et juridique des contrats.

Profil : vous êtes titulaire d'un Master 2 en droit de la commande publique et vous maîtrisez le Code des marchés publics, la loi Mop et les CCAG. Vous disposez d'une bonne culture administrative ainsi qu'une connaissance de la fonction Achats. Qualités rédactionnelles et relationnelles, aptitude au travail transversal, rigueur, organisation et disponibilité.

Réf : PF.14.458 - Poste basé à Nanterre

■ Un chargé de la préparation et de l'exécution budgétaire

Au sein du pôle Logement et Patrimoine, vous mettez en œuvre et suivez la préparation et l'exécution du budget. Vous déclinez par ailleurs la politique départementale d'aide à l'accession sociale à la propriété dans le cadre des objectifs du Département. Vous contribuez à la réflexion et à l'élaboration des propositions dans le cadre de cette politique. Vous êtes également référent informatique pour le pôle.

Profil : vous disposez de connaissances dans le domaine de la comptabilité publique et de la gestion budgétaire. Compétences financières, comptables et budgétaires ainsi que des connaissances générales des domaines du logement social, de l'habitat privé, de la politique de la ville et de la rénovation urbaine requises. Capacité d'encadrement, animation d'une équipe.

Réf : AM.14.461 - Poste basé à Nanterre

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@cg92.fr ou par courrier : Monsieur le Président du Conseil général - Hôtel du Département - Pôle Ressources humaines, Modernisation et Logistique Service Emploi-Effectifs 2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.net

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil général des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux - **Rédaction** : Virginie Rapin, Mélanie Le Beller, Émilie Vast

Mise en page : Frédéric de Tarlé - **Crédits photos** : CG92 / Service Photo ou DR

Diffusion : Annie Poirier (comdiffusion@cg92.fr)

www.hauts-de-seine.net

Dépôt légal : Juillet 2008 - ISSN : 1964-9304 - Imprimé sur papier recyclé

Vous souhaitez vous abonner gratuitement à La Lettre bleue, écrivez à Annie Poirier
Courriel : comdiffusion@cg92.fr
Tél. : 01 41 37 10 88

Suivez-nous

